



LE VOYAGE D'ÉTUDE DANS LES PAYSAGES HABITÉS

ARRÊT 1

LA REVITALISATION DES ESPACES
PUBLICS DE CENTRE-BOURG



INTRODUCTION - SOMMAIRE

UN VOYAGE D'ÉTUDE POUR OUTILLER LES COMMUNES DANS LEURS FUTURS PROJETS D'AMÉNAGEMENT À TRAVERS DES EXEMPLES CONTEXTUALISÉS

Ce carnet est pensé comme un « voyage d'étude » fait d'une succession d'arrêts pour s'intéresser de façon concrète et contextualisée à la fabrication des espaces publics et des projets d'aménagement des communes.

Chaque voyage est organisé de la façon suivante :

POINT DE DÉPART : « CONSTAT ET EN-JEUX »

Une présentation succincte de la thématique abordée et des enjeux qui lui sont associés.

ARRÊT 1 : « CAS D'ÉTUDE »

Un contexte en centre-bourg qui a besoin d'être transformé ou requalifié et sur lequel un regard collectif a été posé durant le Plan Paysage.

ARRÊT 2 : « CAS D'ÉCOLE »

Un ou des projets déjà réalisés et inspirants sur le territoire du Pays de Craon et qui mérite(nt) d'être mis en valeur.

ARRÊT 3 : « ET AILLEURS ALORS ? »

Une ou des références de projets en dehors du territoire et qui offrent des exemples et des sources d'inspiration.

POINT D'ARRIVÉE : « LES VOYAGES FORMENT LA GÉNÈSE »

Une série d'actions à mettre en place pour poursuivre la dynamique d'accompagnement des communes sur tous les enjeux soulevés.

*Ces réflexions, principes
et préconisations
doivent donner envie de
passer à l'action et de
poursuivre le voyage !*



Rappel des Objectifs de Qualité Paysagère sur les paysages habités :



OQP #1

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS DE CENTRE-BOURG POUR PARTICIPER À LEUR REVITALISATION

C'est la thématique qui est abordée dans ce carnet !



OQP #2

FAIRE DES VILLAGES DES ESPACES D'ACCUEIL DE LA NATURE SOUS TOUTES SES FORMES



OQP #3

ŒUVRER POUR LES MOBILITÉS DOUCES ET L'APAISEMENT DES ESPACES HABITÉS



OQP #4

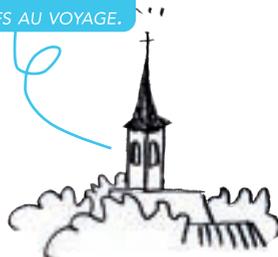
ÉVITER L'UNIFORMISATION DES ENTRÉES DE VILLAGES ET DES NOUVELLES OPÉRATIONS D'URBANISME



OQP #5

IMPLIQUER TOUTES LES PARTIES PRENANTES DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La version détaillée de ces OQP est disponible dans le carnet PRÉPARATIFS AU VOYAGE.





POINT DE DÉPART : « CONSTAT ET ENJEUX »

LES ESPACES PUBLICS : UN ENJEU CENTRAL DES STRATÉGIES DE REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

• LE CAS DE POMMERIEUX •

ENJEUX ET OBJECTIFS DES STRATÉGIES

DE REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

> Penser le partage de l'espace – aujourd'hui largement dévolu à la voiture dans les centres-bourgs –, l'apaisement des circulations et le rééquilibrage de la place accordée aux différents usagers (piétons - vélos - voitures) sans en exclure aucun et en prenant en considération les besoins des différents publics (en particulier les jeunes, les enfants et les personnes âgées).

> Aménager des espaces publics de qualité (avec moins de minéral et plus de sols perméables) pour favoriser l'accueil de services et d'activités, dans le cadre de projets qui ne nécessitent pas forcément beaucoup de moyens financiers. Tout est souvent déjà en place : s'appuyer sur l'existant peut être plus facile et permettre de valoriser l'identité de la commune tout en (re)pensant la place et le rôle de la végétation.

> Sécuriser des parcours et itinéraires piétons et vélos afin d'inciter la population à fréquenter et profiter du centre-bourg sans avoir systématiquement recours à la voiture.

CAS D'ÉTUDE : POMMERIEUX EN(CORE) MIEUX !

> Suite à la rencontre avec Monsieur le maire, celui-ci a fait savoir qu'il était intéressé pour qu'un regard extérieur soit porté sur les espaces publics du centre-bourg. La commune est en pleine réflexion de revitalisation en lien avec l'arrivée prochaine d'un commerce. Ce point de départ pose, de fait, la question de sa bonne implantation, de son accès, de l'accueil et de la qualité des espaces publics du centre-bourg.



> C'est donc sur ces bases qu'une journée de diagnostic partagé avec élus, techniciens et habitants a été organisée dans le cadre du Plan Paysage. Il s'est agi de s'intéresser et de s'interroger collectivement sur les enjeux et les potentialités en termes de requalification des espaces publics (voir le carnet #5 pour plus de précisions sur la méthodologie).

> Ce carnet présente une synthèse de ces échanges ainsi qu'une série d'approfondissements des problématiques rencontrées (apaisement, valorisation du patrimoine, végétalisation, partage de l'espace, etc.) qui correspondent à de nombreux autres centres-bourgs.

Le contenu de ce carnet est notamment issu de la journée de diagnostic partagé organisée le 19 octobre dernier en compagnie d'élus, de techniciens et d'habitants de la commune.





ARRÊT 1: «CAS D'ÉTUDE»

A. ÉTAT DES LIEUX UN CENTRE-BOURG À REVALORISER, DES ENVIES ET DES POTENTIELS

Une volonté de revitalisation

- > Un désir de réimplanter un commerce ou équipement public en centre-bourg pour participer à sa revitalisation, et des opportunités foncières sur lesquelles s'appuyer.
- > Un souhait d'accompagner cette implantation par un travail sur les espaces publics, afin de les apaiser et de les rendre conviviaux et de favoriser la pause, le lien social et les singularités patrimoniales de la commune.

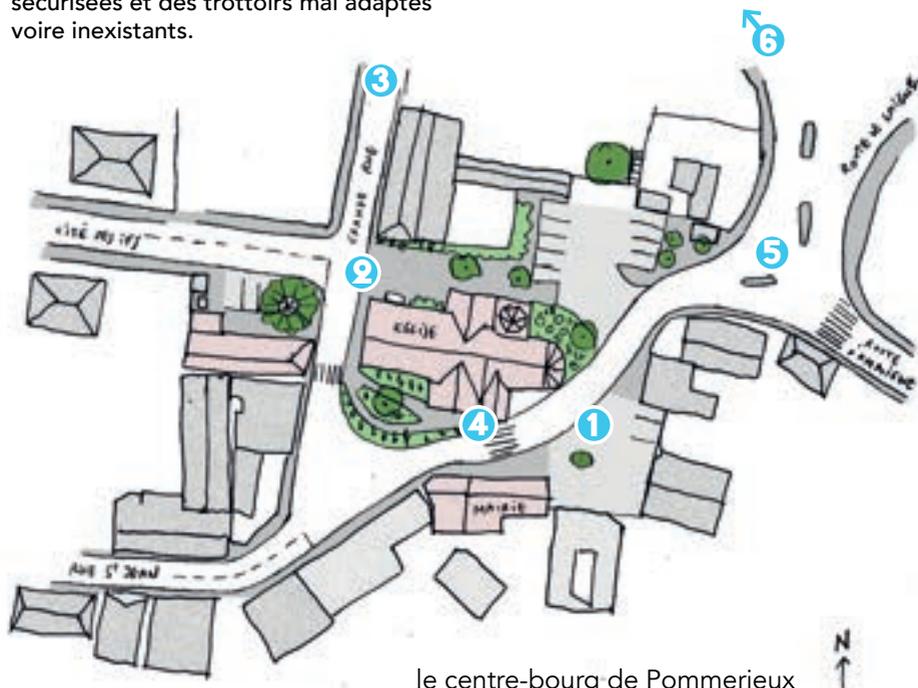
Des espaces peu adaptés aux piétons

- > Des espaces publics peu valorisés et isolés les uns des autres par une « mer de bitume ».
- > Des traversées piétonnes peu sécurisées et des trottoirs mal adaptés voire inexistants.

- > Une présence végétale à développer pour tirer profit des nombreux atouts qu'elle peut procurer.
- > Une nécessité de créer des cheminements piétons confortables pour relier les différents équipements et espaces publics de la commune.

Un centre-bourg très routier

- > Une emprise de la voirie très (trop) importante.
- > Des stationnements nombreux et très minéraux qui méritent d'être restructurés.
- > Une nécessité de repenser le partage de l'espace entre les différents usagers à l'échelle de tout le centre-bourg pour en faire un secteur vivant et accueillant.



le centre-bourg de Pommerieux



1 Une mairie peu mise en valeur et sans parvis



2 Une église dont les abords servent avant tout de parking



3 Des trottoirs étroits voire inexistants



4 Une intersection qui manque de visibilité et affirme son caractère routier malgré la présence d'un édifice patrimonial



5 Un carrefour routier peu sécurisé, la route est surdimensionnée



6 Des abords de l'école qui méritent d'être apaisés



ARRÊT 1: «CAS D'ÉTUDE»

B. PRÉCONISATIONS ET GRANDS PRINCIPES APAISER, SÉCURISER ET VÉGÉTALISER LE CENTRE-BOURG ET LES ABORDS DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Ces propositions, issues des échanges entre l'équipe Plan Paysage et les élus de la commune, méritent bien sûr d'être approfondies !



Plutôt que des projets au cas par cas, la dynamique de revitalisation mérite vraiment d'être appréhendée et pensée de façon cohérente à l'échelle de tout le centre-bourg, dans une logique de plan-guide des espaces publics de la commune ! (voir la proposition d'action en conclusion du carnet)





LIEUX À ENJEUX DU CENTRE-BOURG

- ① Sécuriser et apaiser les abords de l'école et de la crèche.
- ② Prolonger la zone de l'entrée de ville.
- ③ Semer le pied de la clôture de la cour.
- ④ Planter les arbres (en pot) en pleine terre.
- ⑤ Créer un parking « enseignants » sur la parcelle enherbée (parking perméable type terre-pierre).
- ⑥ Dégoudronner les emprises qui ne servent pas à la circulation (et ne constituent pas non plus des trottoirs).
- ⑦ Atténuer l'ambiance « routière » de cette rue de lotissement :
 - en partageant l'espace (voiture - vélo - piéton), en supprimant les trottoirs étroits,
 - en limitant la présence d'enrobé qui s'étend actuellement de parcelle à parcelle,
 - en poursuivant la diversification des essences dans les haies.
- ⑧ Atténuer l'emprise de la place donnée à la voiture et améliorer la lisibilité pour les vélos et les piétons.
- ⑨ Mettre en valeur l'église et ses abords :
 - recréer un parvis à l'église,
 - restructurer et paysager le parking,
 - simplifier et désencombrer l'espace.
- ⑩ Valoriser l'espace public autour de l'if (en faire un lieu de pause et de rendez-vous digne de ce nom).
- ⑪ Rompre le vocabulaire routier de cette impasse en gommant notamment la distinction trottoir/chaussée.
- ⑫ Créer une continuité visuelle et piétonne et sécuriser la traversée de la Grande Rue (trottoirs quasi inexistantes et dangereux).



ARRÊT 2 : « CAS D'ÉCOLE »

DES EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS DE CENTRE-BOURG DE QUALITÉ EN PAYS DE CRAON

Exemple 1 : les abords de l'église de Saint-Poix



Un parvis apaisé qui peut ainsi devenir un espace de rencontres



Des aménagements sobres qui cadrent la présence de la voiture dans le centre-bourg

Exemple 2 : les abords de l'église à Quelaines-Saint-Gault



Rue partagée qui redonne aux piétons la place qu'ils méritent



Un parvis dont la conception permet d'imaginer des événements conviviaux en cœur de bourg



ARRÊT 3 : «ET AILLEURS ALORS ?»

RÉFÉRENCES INSPIRANTES

REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG

Lieu : Puy-Notre-Dame (Sud Saumurois)

Date : 2009

Maîtrise d'œuvre : Guillaume Sevin Paysages

Grâce à un riche bâti, le bourg propose diverses ambiances ponctuées de porches, de jardins clos et de murs en pierre. Les objectifs du projet :

- requalifier les voies en privilégiant le traitement urbain par rapport à celui, routier, existant,
- valoriser les espaces publics en harmonie avec la qualité architecturale des bâtiments les délimitant,
- caractériser les secteurs traversés pour favoriser les différents usages (circulation, déambulation piétonne, stationnement, etc.)





De nombreux exemples détaillés de projets d'aménagement sont visibles sur le site de l'Observatoire CAUE, n'hésitez pas à y naviguer ! (www.caue-observatoire.fr)





ARRÊT 3 : «ET AILLEURS ALORS ?»

RÉFÉRENCES INSPIRANTES

APAISEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT PATRIMONIAL DU CENTRE-BOURG

Lieu : Lavau-sur-Loire (Loire Atlantique)

Date : 2019

Maîtrise d'œuvre : CITTA Urbanisme & Paysage

Le projet est pensé dans une logique de sobriété et de simplicité, en accord à la fois avec l'identité rurale des lieux et avec les capacités financières de la commune (recours à des matériaux de réemploi) :

- *affirmer l'identité patrimoniale du bourg et mettre en scène les perspectives ouvertes sur les marais,*
- *circonscrire le stationnement visiteurs sur deux espaces dédiés en limite du village et réduire le stationnement en cœur de bourg,*
- *revaloriser les abords de l'église en offrant des ambiances et des usages contrastés en lieu et place d'un parking qui scinde l'édifice.*



VALORISATION D'UN CŒUR DE BOURG À FORT POTENTIEL

Lieu : Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Atlantique)

Date : 2023

Maîtrise d'œuvre : PHYTO LAB Paysagiste

La configuration du cœur de ville était pensée pour la voiture, sans mise en valeur des pépites (architecturales, paysagères et patrimoniales).

Création d'un espace public emblématique qui connecte ces composantes et offre un lieu symbolique au cœur de bourg amenant ainsi les riverains et les touristes à en découvrir d'avantage. Une réflexion à l'échelle du bourg qui redonne une vraie place aux piétons sans pour autant ignorer l'importance de la voiture dans le quotidien des habitants.

APRÈS



AVANT



APRÈS



AVANT





POINT D'ARRIVÉE

LES VOYAGES FORMENT LA GENÈSE D'UN BON PROJET D'AMÉNAGEMENT [1/2]

Les éléments présentés dans ce carnet donnent envie de mettre sur pied des projets de qualité à l'échelle des bourgs du Pays de Craon !

Mais la route est encore longue et il convient de poursuivre cette dynamique sur les « paysages habités » afin de lui donner corps et de la faire atterrir concrètement sur les communes intéressées et concernées.

Pour se faire, plusieurs actions méritent d'être entreprises. Et le point d'arrivée est donc un point de concrétisation, qui correspond à une feuille de route d'actions complémentaires à déployer dans les années à venir.

Celle-ci repose sur :

- une action transversale qui vise à poursuivre le « voyage d'étude sur les paysages habités »,
- une série d'actions pour chacune des thématiques abordées dans les cinq carnets.

ACTION TRANSVERSALE

POUR SUIVRE LE « VOYAGE D'ÉTUDE SUR LES PAYSAGES HABITÉS »

- > Déterminer une thématique de travail collective sur laquelle les communes souhaitent un accompagnement.
- > Identifier les secteurs et projets à l'échelle de la CCPC qui peuvent constituer un « cas d'étude » ou un « cas d'école » sur la thématique.
- > Organiser une journée d'étude à destination des élus et des techniciens des communes de la CCPC.

(voir le carnet #5 du voyage d'étude pour des précisions et une proposition de voyage et d'arrêts thématiques).

Ce voyage d'étude peut être pensé au long cours, avec une série de deux journées thématiques par an. Au fil des années, les thématiques déjà abordées pourront l'être à nouveau, de façon à actualiser les réflexions et les préconisations et apporter de nouveaux éclairages et exemples.



ACTION REVITALISATION DES ESPACES PUBLICS



ACCOMPAGNER À LA RÉALISATION D'UNE SÉRIE DE «PLANS-GUIDES D'ESPACES PUBLICS DE CENTRE-BOURG» À L'ÉCHELLE DU PAYS DE CRAON

> Nécessité d'accompagner les communes sur les projets qu'elles portent et pour lesquels il convient qu'elles soient suivies par des équipes ou intervenants compétents et en phase avec les enjeux en termes d'adaptation au changement climatique.

> Intérêt à penser les dynamiques de requalification et de revitalisation à l'échelle de tout le bourg dans une logique de « plan-guide d'aménagement ». Il s'agit d'une étude qui vient en amont des projets de maîtrise d'œuvre spécifique qui permet de structurer une vision à long terme et cohérente de l'évolution d'une commune, dans une logique de continuité et de complémentarité entre les différents secteurs et projets qui la concernent. Cela permet également d'éviter les coups-partis et de penser l'évolution de façon cohérente et réfléchie dans l'espace et dans le temps (en tenant compte des moyens financiers et humains mis à disposition).

> Cet accompagnement, de façon à ce qu'il soit cohérent et pérenne à l'échelle de la CCPC, pourrait judicieusement prendre la forme d'un marché à bons de commande avec un bureau d'étude composé d'au moins un paysagiste concepteur. Le principe du marché à bons de commande peut permettre :

- de bien prendre en compte l'identité locale dans la conception des projets,
- d'accentuer la connaissance fine du contexte et des enjeux du territoire grâce à un suivi rigoureux,
- voire de mutualiser les réflexions, les projets et les coûts de conception à l'échelle de plusieurs communes qui souhaiteraient travailler sur des thématiques similaires.



POINT D'ARRIVÉE

LES VOYAGES FORMENT LA GENÈSE D'UN BON PROJET D'AMÉNAGEMENT [2/2]

ACTION VÉGÉTALISATION DES CENTRES-BOURGS



MUTUALISER LES BONNES PRATIQUES ET LES OUTILS POUR FACILITER LA GESTION VERTUEUSE DES ESPACES VÉGÉTALISÉS DES VILLAGES

- > Achat d'outils d'entretien de façon conjointe à plusieurs services espaces verts de communes et/ou par la CCPC afin de réduire les coûts d'investissement et de créer des logiques de partage entre villages (un broyeur de compétition pour faire du paillage, des outils mécaniques pour faucher quand l'herbe est haute, pour andainer les rémanents de coupe, etc.).
- > Organisation de journées de formation/chantier des jardiniers municipaux à des techniques alternatives (paillage végétal, plessage et recépage de haie en lotissement, stockage des produits de coupe sous forme de ramées, etc.), ou des chantiers communs à plusieurs communes pour mutualiser les forces.
- > Organisation de visites de projets inspirants sur des communes du territoire ou des alentours.

ACTION MOBILITÉS ET APAISEMENT



ORGANISER DES JOURNÉES DE TERRAIN «MISE EN SITUATION À PIED OU À VÉLO»

- > Organisation de journées de diagnostics partagés qui proposent de mettre les habitants en situation de déplacement à pied ou à vélo dans les secteurs en questionnement. À partir de parcours prédéfinis et d'outils permettant d'observer les points faibles et forts de chaque parcours, ces diagnostics permettront d'envisager des actions ciblées et efficaces en fonction des réalités des usagers.

*Les actions fléchées dans le Schéma Directeur des Mobilités Actives du Pays de Craon sont, évidemment, aussi à prendre en compte et mettre en place !
(voir carnet #3)*



ACTION NOUVELLES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT



ÉLABORER UNE FEUILLE DE ROUTE PROGRAMMATIQUE POUR TOUT NOUVEAU PROJET

> Concevoir toutes les nouvelles opérations – aménagements et projets de constructions – sur la base d'une feuille de route qui met en avant les logiques de préservation et de valorisation des atouts patrimoniaux et paysagers du Pays de Craon :

- commander des études pré-opérationnelles ciblées pour affiner les programmes et anticiper les impacts des projets sur le contexte dans lesquels ils s'implantent,
- intégrer aux appels d'offre un cahier des charges exigeant sur les enjeux programmatiques, environnementaux et paysagers de chaque nouveau projet en faisant éventuellement appel à des cabinets spécialisés d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage,
- mettre en place des permanences du/de la chargée de mission Plan Paysage sur le territoire afin que les porteurs de projets (publics ou privés) puissent être accompagnés dans leurs démarches, conseillés sur les protocoles à déployer et orientés vers les bons interlocuteurs,
- exiger, dans les appels à candidature, la présence de paysagistes-concepteurs dans les équipes de maîtrise d'œuvre opérationnelle.

ACTION DÉMARCHES DE CO-CONSTRUCTION



ORGANISER UNE SÉRIE DE TEMPS FORTS ANNUELS POUR FAVORISER L'IMPLICATION DE TOUS ET TOUTES

> Dans la continuité des multiples initiatives organisées dans le cadre du plan paysage, poursuivre cette dynamique d'implication locale autour de trois dispositifs complémentaires et qui s'adressent à des publics différents :

- journée « diagnostic partagé » sur une commune qui souhaite mener une réflexion collective sur un enjeu en termes d'aménagement (voir carnet #5),
- micro-résidence de la « caravane des paysages » avec des stands à des endroits stratégiques pour récolter les avis et les envies du grand public sur l'évolution de leurs paysages quotidiens (voir carnet #5),
- action participative « quels visages ont vos paysages ? » (voir l'action 6 du carnet « vers un guide des pépites du Pays de Craon »).



mai 2025

LE VOYAGE D'ÉTUDE DANS LES PAYSAGES HABITÉS

ARRÊT 1 LA REVITALISATION DES ESPACES PUBLICS DE CENTRE-BOURG



Rédaction, illustration et mise en page



**LAURENT
CHALARD**
géographe

avec le soutien financier de

